Persée
http://www.persee.fr

Situation présente de la transhumance ovine entre le Bas-Languedoc et le Massif Central

Charles Gardelle

Gardelle Charles, . Situation présente de la transhumance ovine entre le Bas-Languedoc et le Massif Central. In: Revue de géographie alpine. 1966, Tome 54 N°4. pp. 637-644.

Voir l'article en ligne

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.
Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir http://www.sup.adc.education.fr/bib/). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

ACTUALITÉS

Situation présente de la transhumance ovine entre le Bas-Languedoc et le Massif Central

Le rebord méridional du Massif Central appartient à ce pourtour montagneux de la Méditerranée qui a permis le rythme plus que séculaire de la transhumance.

Préciser avec exactitude la situation actuelle de cette transhumance entre le Languedoc et les hauts plateaux qui le bordent est impossible. Nous n'avons pas ici d'enquête pastorale (à la différence des Alpes, où l'Ingénieur général Messines en fit effectuer deux, en 1949 et en 1963). Certes, chaque troupeau en déplacement doit être l'objet d'un contrôle vétérinaire. Ce contrôle nous donne une base précise mais trop incomplète, soit parce que cette transhumance est le fait de petits éleveurs, plus étrangers aux démarches administratives, soit que, pour de multiples raisons, les propriétaires pensent qu'ils ont intérêt à minimiser les effectifs déclarés. Une enquête minutieuse sur le terrain permettrait de dessiner une carte exacte, mais limiterait seulement la marge des erreurs statistiques.

Nous n'insisterons pas sur les causes les plus classiques de la régression des parcours d'hiver. Dès la fin du second Empire, ils reculaient devant le vignoble. Nous soulignerons d'abord la concurrence d'autres transhumances.

I. — La concurrence d'autres montagnes.

Le Bas Languedoc est un trait d'union entre les Pyrénées et les Alpes, que les camions et la voie ferrée ont rendu plus accessibles.

La concurrence alpine. — Les petits éleveurs des garrigues proches du Rhône et surtout les « capitalistes » des abords occidentaux de la

Camargue ont tendance à préférer les Alpes, où l'abandon de l'élevage local libère des alpages de bonne qualité.

On gagne les Alpes du Sud en camion, exceptionnellement à pied (un troupeau vers le Diois). Mais de plus en plus on se dirige vers les alpages meilleurs et plus lointains du Dauphiné et de Savoie, généralement par voie ferrée (3/4 des effectifs).

Mais la tentation des Alpes est restée riveraine du Rhône; elle ne s'est pas étendue vers l'Ouest (à l'exception d'un troupeau isolé à Lunel). Pourtant, dès 1912, une 1re expérience alpine avait été tentée près de Montpellier [1]. Les petits éleveurs de cette région préfèrent une transhumance proche et peu coûteuse.

En principe, la transhumance languedocienne vers les Alpes totaliserait 39 000 têtes en 1964, dont 15 000 des Garrigues. La vérité se situerait vers 70 000. Elle est en progression certaine et a dû doubler depuis 1950.

La concurrence pyrénéenne est très différente, car elle conquiert les terrains de parcours hivernaux. La vieille transhumance inverse des vallées ariégeoises, du Capcir et de la Cerdagne régresse : en 1929 elle représentait encore 37 troupeaux de 150 à 200 moutons vers le département de l'Aude, 24 en 1964, sans que les troupeaux se soient agrandis. Les frais de gardiennage sont trop élevés, dans de telles conditions, pour qu'elle continue d'être rentable. En revanche, la transhumance andorrane s'amplifie. Elle semble avoir débuté en 1922; elle représente officiellement un effectif de 18 000 têtes. Le mouvement commence fin septembre et pour les 2/3 s'effectue par voie ferrée. Les Andorrans s'éparpillent de Carcassonne à Montpellier. Leur progression vers l'Est est stoppée par décision administrative, car ils sont vecteurs de maladies. Les services vétérinaires d'Andorre et d'Espagne sont déficients. Pourquoi ce dynamisme andorran ? Les douanes autorisent la vente en franchise du tiers du troupeau. En fait, cette marge est dépassée (voici une raison déterminante pour estimer que les chiffres officiels sont nettement inférieurs à la réalité). La plupart des bêtes ont seulement transité par Andorre, venant d'Espagne où les cours sont plus bas qu'en France. Les bergers andorrans réalisent de fructueux bénéfices et n'hésitent pas devant la surenchère pour enlever les terrains de parcours (autrefois, le propriétaire se contentait de la fumure laissée par le bétail). Devant cette concurrence redoutable, le troupeau local de transhumants vers le Massif Central se rétracte vers le centre du Languedoc et s'éloigne de la mer. Privé de certains terrains hivernaux, il se réduit.

II. — Les transhumants languedociens : leur localisation.

La transhumance est peu présente dans la zone spécialisée dans la viticulture. Sorre [2] a montré que très tôt on y abandonna les moutons jugés d'un faible rapport. Elle s'est rétractée vers les garrigues et les vallées cévenoles, régions pauvres où l'on ne peut tirer d'autres profits des versants impropres aux cultures. La région restée la plus fidèle à la

---

[1] Sorre [8].
[2] Sorre [8].

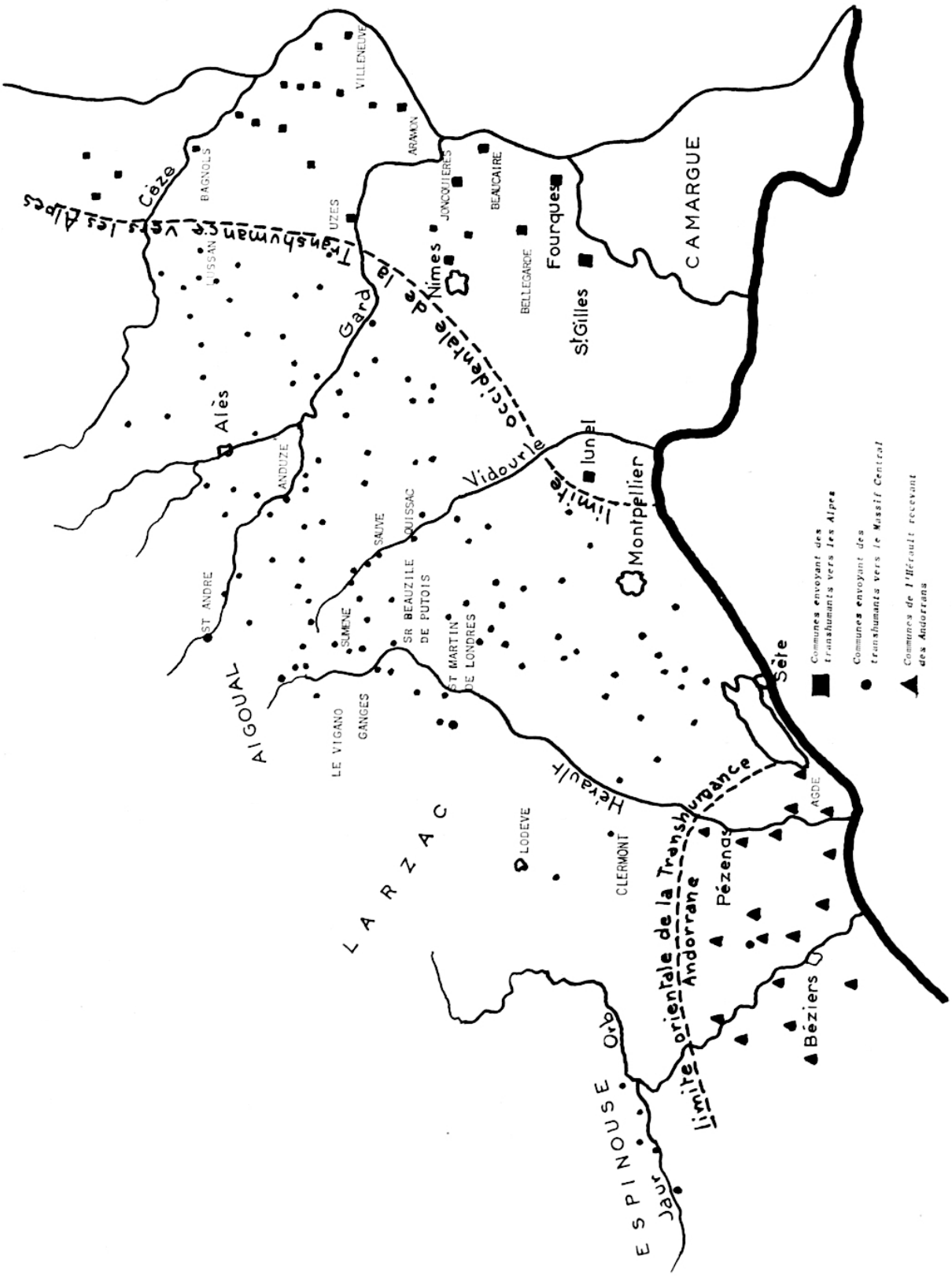

Fig. 1. — La transhumance languedocienne; sa localisation.

transhumance est celle de St-Martin-de-Londres au Nord de Montpellier (le quart de la transhumance vers le Massif Central). Vers le Nord-Est la zone d'hivernage disparaît autour d'Aubenas, vers le Sud-Ouest au pied de l'Espinouse (La Saumaille). A ces deux extrémités, la transhumance n'est plus qu'un échange de pensionnaires entre exploitants des vallées et montagnards des plateaux sur de très courtes distances (une journée à pied) et par très petites unités : troupeaux de moins de 60 têtes en Saumailles (on ne possède aucun élément statistique pour l'extrémité vivaroise, il a donc été impossible de la cartographier).

Pour l'ensemble du Languedoc, la moyenne des troupeaux est de l'ordre de 200 à 300 têtes, exceptionnellement de 800 à 900. Nous sommes très loin des troupeaux des « capitalistes » de la Crau avec des moyennes probables d'un millier et des records de 3 500.

Leur déclin. — La transhumance languedocienne a été évaluée avant l'ère des chemins de fer entre 200 000 et 400 000 têtes. En 1911, elle est estimée à 83 000 pour l'Hérault; le Gard devait en totaliser autant. En 1955, les Services Vétérinaires en recensaient 110 000; en 1965, 68 000 (36 000 pour l'Hérault, 32 000 pour le Gard). Ce sont là les chiffres officiels et faux; ils indiquent néanmoins l'évolution. De l'avis des intéressés, elle se poursuivra. Pour l'instant, il ne semble pas que le canal du Languedoc, qui pourrait accroître les ressources fourragères, enrayera le déclin dans les années immédiatement à venir.

III. — La montée vers le Massif Central est précoce, pédestre ; elle décline.

Précocité. — Elle commence fin mai et s'achève fin juin ; le grand moment se situe dans la 1re quinzaine de ce mois. Ainsi, elle précède d'un mois la transhumance alpine. A cela, deux raisons :

1° Les éleveurs invoquent un contraste de température plus marqué entre le bas pays et le plateau si l'on attend l'été. Ainsi, le troupeau risque davantage de maladies pulmonaires. En fait, le relevé des températures ne le confirme guère. En mai, la différence entre Montpellier et La Cavalerie, zone de transhumance du Larzac, est de 4,7°; en juillet, elle sera de 4,9°; avec l'Aigoual, les différences seront respectivement de 10,4° et 10,5°.

2° Cette précocité est possible car les estives se situent entre 800 et 1 200 mètres, exceptionnellement plus sur les massifs les plus élevés des Cévennes (Lozère, 1 702 m). Cette altitude maximum est celle des estives les plus inférieures des Alpes.

Caractère pédestre. — Les troupeaux montent encore à pied (quelques petits lots en camionnette). La voie ferrée joue un rôle insignifiant bien que les lignes d'Alès à Clermont et de Béziers à St-Flour soient orientées dans le sens de la transhumance. Seule Béziers - Saint-Flour transporte quelques troupeaux à destination de la bordure occidentale des Causses et des estives les plus lointaines aux abords de l'Aubrac et de la Margeride. Quel contraste avec les Alpes où seulement le dixième des troupeaux se déplace encore à pied !

Deux explications se cumulent :

1° Les propriétaires de ces petits troupeaux n'ont jamais engagé de gros frais.

2° Les distances sont courtes : les pâturages sont atteints généralement en 2 ou 3 étapes, au plus en 4 ou 5. Le plus long parcours est celui d'un troupeau de Saint-Martin-de-Londres aux Salces avec 170 km.

Maintien des drailles. — Habituellement les troupeaux de différents propriétaires sont regroupés au départ. On utilise encore les drailles; nous n'en reprendrons pas l'étude [3].

Signalons seulement que ces drailles sont parfois obligatoires comme dans la région de St-Martin-de-Londres et qu'elles sont encore l'objet d'aménagement. Elles ont été maintenues à travers les périmètres de reboisement, et des gîtes d'étapes sont organisés comme à Saint-Maurice-de-Putois. La draille est restée vivante alors qu'elle a disparu dans les Alpes, dès la fin du XVIII[e] siècle. Elle marque sa préférence pour les lignes de crêtes, zone large et généralement inculte, et pour l'itinéraire le plus court. Elle ne biaise pas avec la pente : la vitesse du troupeau ne varie guère selon le profil de l'itinéraire.

IV. — Les estives.

Une peau de chagrin. — A mesure que fondent les effectifs, on abandonne les « alpages » les plus lointains, d'autant que plus au Sud le déclin des élevages indigènes libère de nouveaux parcours. Ainsi la transhumance se rétracte vers le Sud.

Le Cantal a dû représenter l'extrême avancée vers le Nord [4].

L'Aubrac recevait encore des troupeaux en 1945 (6 500 têtes). Ils ne viennent plus, ils rencontraient d'ailleurs la concurrence des bovins à l'engrais du Rouergue. Il en est de même pour la Margeride et le Vivarais. En 1925, les transhumants pâturaient encore autour du Mézenc; maintenant on organise l'estive de génisses indigènes au pied du Gerbier-de-Jonc.

Actuellement la transhumance ne dépasse guère le cours supérieur du Lot et de l'Ardèche. Dans ce cadre, elle marque une nette préférence pour le cristallin au détriment du calcaire karstique. Le touriste venant de l'Ouest, en visite à Bramabiau, le remarque à l'importance des parcs à brebis dès qu'il a quitté le Causse.

Faible importance des Causses. L'exception du Larzac. — Le calcaire karstique des Causses ne porte que de maigres parcours. A la fin de l'été, la brebis doit retourner les cailloux pour brouter les graminées. Dès qu'on eut le choix, de tels pâturages furent abandonnés.

En revanche, la transhumance a repris récemment sur le Larzac. L'élevage indigène des brebis laitières en vue de la fabrication du Roquefort s'effondre. Les grands domaines ne peuvent plus recruter les bergers et valets de ferme. Faute d'eau, on ne peut développer la traite mécanique. Les propriétaires louent aux transhumants qui trouvent là de meilleurs parcours que ceux d'autrefois, sur les labours et prairies de fauche abandonnés. P. Marres [5] cite le cas de St-Maurice, au Sud du Larzac : trois laiteries y ont fermé depuis 1938; en 1957, on n'y élève plus que 350 brebis laitières. En conséquence, la régression

---

[3] Voir l'étude et la bibliographie de Magne et Clave [4].
[4] A. Durand [3, p. 283].
[5] P. Marres, Le Larzac héraultais [5].

Fig. 2. — Les estives.
(Les chiffres indiquent, en unité, le millier, d'après la statistique vétérinaire 1965.)

démographique est considérable : 302 habitants en 1936, 139 en 1962, et les transhumants sont maintenant de 7 600 à 8 500. Ce Sud du Larzac a également l'avantage de la proximité. Il est en moyenne à 2 étapes de la région de St-Martin-de-Londres. Il héberge actuellement le tiers de la transhumance languedocienne.

Préférence pour le cristallin. — La pelouse y est plus continue et plus vigoureuse. Les arènes superficielles donnent un sol pauvre mais qui, à la différence des secteurs les plus déshérités du Causse, a l'avantage d'exister. Les pluies d'été sont plus abondantes sur les lignes de crêtes des Cévennes. En juin, juillet et août, mois essentiels pour la vitalité de l'herbe, l'Aigoual reçoit 288 millimètres ; la Cavalerie sur le Larzac seulement 160. Les transhumants se retrouvent sur les hautes terres cristallines les plus proches, les moins boisées et humainement les plus vides. Le Lozère est le principal pôle d'attraction, à l'exception de son versant oriental très boisé. Le Goulet et le Bougès, tous deux reboisés, en accueillent fort peu. Ils ne pâturent pas sur le versant méditerranéen très raide du Lingas et de l'Aigoual. Ils se limitent au versant Nord plus pénéplané où les périmètres des reboisements du XIX^{e} siècle ne leur laissent que des parcours réduits. Le haut bassin du Tarn est leur domaine préféré. Cette zone coïncide avec l'immense commune du Pont-de-Montvert qui dépasse 90 km^2, à une altitude s'échelonnant de 1 000 à 1 700 m. Les forêts ne couvrent que 23,8 % du terroir, les terres labourables 1,4 %. Les troupeaux locaux se limitaient, lors de la dernière enquête agricole, à 560 bovins et 670 ovins. Il restait donc d'immenses espaces disponibles pour les étrangers du bas Languedoc. Officiellement ils approchent de 10 000 têtes. Cela donnerait une charge comparable aux pâturages que les Alpins louent de leur côté aux transhumants, pour une durée souvent un peu plus brève 100 à 110 jours (ici 110 à 120).

Conditions d'estivage :

1° *Transhumance imbriquée dans les zones habitées.* — Elles restent très différentes de celles des Alpes. Les transhumants pâturent à l'altitude des zones d'exploitation permanente. Le propriétaire du parcours est plus souvent un particulier que la commune, ou l'Etat. Le berger loge généralement chez l'habitant. En échange, on n'exige souvent que le fumier laissé par les brebis, lors de leur parquage nocturne. A Salces, commune proche encore de l'Aubrac, mais déjà sur le granite, les transhumants (de 1 200 à 2 000) utilisent un millier d'hectares de communaux contre les nuits de fumature, chez les différents habitants.

Ainsi, ces estives situées à l'altitude de l'habitat permanent n'ont pas nécessité, comme dans les Alpes, l'équipement en voie d'accès et en cabanes.

2° *Descente précoce.* — Les premiers retours commencent en août par les agneaux. A la fin de septembre, la totalité des troupeaux est redescendue. Ici les troupeaux ne sont point chassés par la neige, mais par l'épuisement des parcours ou par la nécessité de redescendre avant l'agnelage. Ainsi on rentre de deux à trois semaines avant les Alpes.

V. — L'avenir.

Cette transhumance languedocienne, humble, pédestre, en petits troupeaux inaperçus de l'automobiliste, n'a pas évolué. Elle est en train d'en mourir.

On ne le regrettera pas seulement par nostalgie. Elle a un intérêt économique certain. Les hauts plateaux méridionaux du Massif Central seront de plus en plus abandonnés. Les reboisements sont-ils de bonnes opérations commerciales ? Sur le Causse, ils furent souvent un échec. La transhumance du mouton est peut-être encore la meilleure utilisation du Causse et des Cévennes.

En 1965, la France a importé 16 500 tonnes de viande de mouton pour une valeur de 88 millions de francs. La transhumance peut combler ce déficit.

Mais pour qu'il y ait réveil de la transhumance languedocienne, deux conditions sont nécessaires :

1° Constitution de plus grandes unités pastorales pour diminuer les prix de revient ;

2° Développement des cultures fourragères en plaines pour accroître les possibilités d'hivernage. Car là est le goulot d'étranglement. Cela est possible avec le canal bas Rhône - Languedoc. La compagnie intéressée semble avoir des projets en ce domaine.

Ch. GARDELLE.

BIBLIOGRAPHIE

1. BOURNET (R. de). — Aperçus sur l'élevage du mouton en Ardèche (*Bull. de la F.F.E.A.*, 1958, n° 6, p. 177).
2. CABASSON ET BELLET. — La transhumance dans le Gard (*Bull. de la F.F.E.A.*, n° 6, p. 199).
3. DURAND (A.). — La vie rurale dans les massifs volcaniques des Dores, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac (Aurillac, 1946, 532 p.). Voir la Transhumance, p. 280 à 284.
4. MAGNE (P.) et CLAVE (A.). — Les drailles de transhumance dans le Gard et la Lozère (*Bull. de la F.F.E.A.*, n° 6, p. 213).
5. MARRES (P.). — Les Grandes Causses (Tours, 1935, 2 vol., 653 p.). — Le Larzac héraultais (*Bull. de la F.F.E.M.*, 1961, n° 11, p. 261).
6. PROGENT (A.). — La Transhumance andorrane et son enseignement (*Bull. de la F.F.E.M.*, n° 6, p. 267).
7. BOUQUETTE (P.). — La Transhumance des troupeaux en Provence et bas Languedoc (Montpellier, Thèse Droit, 1913, 329 p.).
8. SORRE (M.). — Etude sur la transhumance dans la région montpelliéraine (*Bull. de la Soc. languedocienne de Géographie*, 1912, t. 35, p. 1 à 40).

F.F.E.A. = Fédération Française d'Economie Alpestre, devenue, en 1961, la Fédération Française d'Economie Montagnarde (F.F.E.M.).